

Nouvelle Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF

2024-2029

Partie I : Aperçu

La nouvelle Stratégie de prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) du gouvernement du Manitoba s'appuie sur le succès des programmes actuels de prévention de l'ETCAF pour améliorer les mesures de soutien aux personnes touchées par l'ETCAF.

La nouvelle Stratégie de prévention de l'ETCAF 2024-2029 donnera la priorité à l'investissement en matière de sensibilisation communautaire, de mesures de soutien globales pour les femmes enceintes et leurs familles, et de services de soutien spécialisés accrus pour les personnes atteintes de l'ETCAF tout au long de leur vie. Ces investissements permettront de remédier aux effets néfastes sur la santé et le bien-être auxquels sont confrontées de manière disproportionnée les personnes atteintes de l'ETCAF et les personnes qui consomment de l'alcool pendant leur grossesse.

La nouvelle Stratégie de prévention de l'ETCAF s'appuiera sur les principes suivants :

- Mettre en valeur les voix des personnes ayant vécu et vivant une telle expérience;
- Promouvoir la réconciliation et accroître la prestation de services dirigée par les Autochtones;
- Assurer la qualité des services;
- Réduire la stigmatisation et promouvoir la dignité.

Le gouvernement du Manitoba investit actuellement 15 millions de dollars par année dans la Stratégie de prévention de l'ETCAF. Le gouvernement du Manitoba prévoit d'élaborer de nouvelles initiatives élargies de prévention de l'ETCAF tout au long des cinq années de la nouvelle stratégie.

Partie II : Généralités

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale

L'ETCAF est la déficience sur le plan du développement la plus courante au Canada, touchant environ quatre pour cent des Canadiens, soit environ 58 000 Manitobains. L'ETCAF touche plus de personnes que les troubles du spectre autistique, la paralysie cérébrale, le syndrome de Down et le syndrome de la Tourette réunis¹.

L'ETCAF est un terme médical utilisé pour décrire les effets de l'exposition prénatale à l'alcool sur le cerveau et le corps d'une personne. L'ETCAF est une invalidité permanente. Les personnes atteintes de l'ETCAF peuvent faire face à des difficultés dans leur vie de tous les jours, et ont besoin d'aide en ce qui concerne les capacités motrices, la santé physique, l'apprentissage, la mémoire, l'attention, la communication, la régulation émotionnelle et/ou les aptitudes sociales¹.

Toutes les personnes atteintes de déficiences sur le plan du développement, y compris l'ETCAF, sont uniques et possèdent de nombreux dons et forces. Le Manitoba aide les personnes en situation de handicap à vivre une vie pleine et satisfaisante au sein de leur

communauté : à prendre leurs propres décisions, à avoir la possibilité de travailler pour atteindre leurs objectifs et à accéder au niveau de soutien nécessaire pour être heureuses et en bonne santé.

Avec les mesures de soutien appropriées, les personnes atteintes de l'ETCAF peuvent s'épanouir. Cependant, lorsque les personnes atteintes de l'ETCAF ne reçoivent pas le soutien dont elles ont besoin, elles sont plus susceptibles de subir des effets néfastes tels qu'une faible réussite scolaire, des démêlés avec le système de justice pénale, de la violence, de l'exploitation, des troubles de santé mentale, des troubles liés à la consommation de substances, du chômage, une instabilité du logement et de mauvaises relations avec les services de santé et les services sociaux.

Consommation d'alcool pendant la grossesse

Aucune quantité d'alcool consommée pendant la grossesse n'est considérée comme sans risque. Si vous êtes enceinte ou prévoyez de le devenir, le choix le plus sûr est de ne pas boire d'alcool. Il n'est jamais trop tard pour qu'une personne enceinte prenne des mesures pour vivre une grossesse plus saine, notamment en arrêtant ou en réduisant sa consommation d'alcool. Les partenaires, les familles et les communautés ont un rôle important à jouer pour aider les femmes enceintes à améliorer leur santé et leur bien-être.

On estime que l'alcool est consommé pendant 10 à 15 pour cent des grossesses au Canada². Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles une personne peut boire de l'alcool pendant sa grossesse, notamment le fait de ne pas savoir qu'elle est enceinte, de souffrir d'une dépendance, de subir des abus ou des traumatismes et de ne pas connaître l'effet que l'alcool peut avoir sur la grossesse.

Il est essentiel d'aborder la consommation d'alcool pendant la grossesse avec compréhension et compassion. La stigmatisation et le jugement envers les personnes qui consomment de l'alcool pendant leur grossesse constituent un obstacle important à la recherche du soutien et des services dont elles ont besoin. La prévention de l'ETCAF implique à la fois de communiquer des informations précises sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse, d'une manière qui n'engendre ni honte ni blâme, et de fournir des services globaux visant à soutenir les personnes enceintes qui consomment des substances.

La Stratégie de prévention de l'ETCAF et les priorités du gouvernement du Manitoba

La Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF a été lancée en 2007. La Stratégie de prévention de l'ETCAF garantit que tous les programmes et initiatives, dans tous les domaines du gouvernement et des partenaires communautaires, travaillent ensemble pour soutenir les personnes touchées par l'ETCAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Le travail de la Stratégie de prévention de l'ETCAF recoupe de nombreuses priorités gouvernementales, soulignant la nécessité d'une collaboration avec des initiatives stratégiques dans les domaines suivants :

Santé maternelle et infantile : Les personnes bénéficiant des programmes de prévention de l'ETCAF bénéficient de taux plus élevés de soins de santé prénatale, d'une intervention plus rapide, ainsi que d'un plus grand recours à la prestation de soins de santé prénatale du Manitoba et à d'autres mesures de soutien communautaires³. Les initiatives de prévention de l'ETCAF offrent également une éducation sur la santé reproductive et l'ETCAF afin de réduire le risque de grossesses exposées à la consommation d'alcool.

Violence fondée sur le genre : Les recherches montrent que les personnes qui consomment des substances pendant leur grossesse peuvent également être vulnérables à la violence fondée sur le genre⁴. Les personnes atteintes de l'ETCAF sont plus vulnérables à la violence et à l'exploitation sexuelles⁵.

Prévention du suicide et réduction de la mortalité infantile : Les enfants et les jeunes atteints de l'ETCAF présentent des taux de suicidalité plus élevés que la population générale⁶. Des mesures de soutien adaptées en matière de santé mentale doivent être disponibles pour les personnes en situation de handicap, y compris celles atteintes de l'ETCAF.

Sécurité publique : Les personnes atteintes de l'ETCAF sont surreprésentées dans le système de justice pénale⁷. Une intervention précoce auprès des jeunes atteints de l'ETCAF est essentielle, y compris l'accès à des évaluations diagnostiques, des services de soutien par l'intermédiaire du système judiciaire pour comprendre les effets de l'ETCAF sur le comportement et des mesures de soutien globales pour réduire l'activité criminelle.

Sans-abrisme : Les personnes en situation de handicap, y compris celles atteintes de l'ETCAF, sont plus exposées au risque d'instabilité du logement et d'itinérance et bénéficient de mesures de soutien au logement adaptées⁸.

Mesures de soutien aux personnes ayant une invalidité : Les personnes atteintes de l'ETCAF doivent avoir leur mot à dire sur les mesures de soutien auxquelles elles peuvent avoir accès, ce qui comprend des mesures de soutien pour réussir sur le marché du travail.

Protection de l'enfance : Les jeunes atteints de l'ETCAF sont surreprésentés au sein du système de protection de l'enfance et peuvent avoir besoin d'un soutien spécialisé pendant leur prise en charge et pendant la transition hors de la prise en charge⁹. Cela comprend la garantie de l'accès à des services d'évaluation diagnostique et de soutien.

Réconciliation : L'ETCAF survient dans toutes les sociétés où l'alcool est consommé, quelle que soit la race ou l'origine ethnique. Cependant, nous devons comprendre le contexte de la consommation d'alcool afin de mieux soutenir les familles et les communautés touchées par l'ETCAF. Au sein des communautés autochtones, la colonisation et les pensionnats ont causé des dommages et des effets durables sur la santé et le bien-être, notamment en matière de toxicomanie et de consommation de substances. La Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF doit tenir compte de ces réalités et rechercher des mesures de réconciliation.

La Commission de vérité et réconciliation a lancé deux appels à l'action qui traitent précisément de l'ETCAF. L'appel à l'action no 33 appelle à des programmes de prévention de l'ETCAF adaptés sur le plan culturel, et l'appel no 34 appelle à des réformes du système de justice pénale pour mieux répondre aux besoins des personnes atteintes de l'ETCAF au sein du système judiciaire. D'autres appels à l'action visent également à soutenir les personnes touchées par l'ETCAF, notamment en faveur de soins de santé adaptés sur le plan culturel, de formations en compétences culturelles pour les fonctionnaires et les prestataires de services, et d'amélioration des effets sur la santé maternelle et infantile, la santé mentale et la toxicomanie.

Initiatives manitobaines actuelles de prévention de l'ETCAF

Les ministères du gouvernement du Manitoba travaillent ensemble au sein du Comité interministériel sur l'ETCAF (CI-ETCAF) pour guider le travail de la Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF. Le CI-ETCAF veille à ce que tous les ministères travaillent ensemble pour coordonner efficacement les services et les mesures de soutien aux personnes touchées par l'ETCAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse.

En 2023-2024, le Manitoba a investi 15 millions de dollars dans des initiatives de prévention de l'ETCAF, notamment :

Diagnostic de l'ETCAF : Des services d'évaluation diagnostique de l'ETCAF sont offerts aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 17 ans dans toutes les régions du Manitoba.

Prévention de l'ETCAF : Le Manitoba finance des programmes, notamment des programmes de mentorat et des programmes offrant des liens aux ressources communautaires nécessaires, pour les personnes enceintes ou ayant de jeunes enfants qui consomment des substances. Ces programmes réduisent le risque d'exposition à l'alcool pendant la grossesse et l'ETCAF. Des services de consultation sont également offerts aux jeunes et aux adultes pour en savoir plus sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé, y compris les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Les conseillers aident les Manitobaines à fixer des objectifs autodéterminés en matière de consommation d'alcool et de contraception.

Soutien aux personnes atteintes de l'ETCAF et à leurs familles tout au long de la vie :

Un soutien basé sur les relations, de l'éducation, du réseautage et des programmes de relève/récréatifs sont disponibles pour les enfants et les jeunes atteints de l'ETCAF et leurs familles. Des mesures de soutien individualisées sont disponibles pour les jeunes et les adultes atteints de l'ETCAF ou d'une exposition prénatale confirmée à l'alcool qui ne sont pas admissibles à d'autres mesures de soutien aux personnes ayant une invalidité.

Un service de soutien en classe est disponible pour les élèves de la maternelle à la 12^e année au Manitoba souffrant d'un handicap, y compris de l'ETCAF. Des services de soutien, une coordination autour du diagnostic, des programmes de lutte contre les dépendances et un rôle judiciaire adapté sont offerts aux jeunes et aux jeunes adultes atteints de l'ETCAF qui sont impliqués dans le système judiciaire.

Sensibilisation et formation : Le Manitoba finance des initiatives qui visent à sensibiliser les personnes atteintes de l'ETCAF, à défendre leurs droits et à mettre en valeur les voix des personnes ayant vécu et vivant une telle expérience. Les membres de la communauté et les fournisseurs de services de partout au Manitoba peuvent accéder à des informations précises sur l'ETCAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse grâce à des formations, des ressources imprimées, du réseautage et des occasions d'apprendre auprès de personnes atteintes de l'ETCAF.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de prévention de l'ETCAF au Manitoba, visitez le site www.gov.mb.ca/fs/fasd/.

Mobilisation communautaire

Au printemps 2021, le gouvernement du Manitoba a collaboré avec des partenaires communautaires dans le but d'établir de nouvelles priorités stratégiques pour la Stratégie provinciale de prévention de l'ETCAF. Au total, plus de 360 partenaires communautaires ont fourni des commentaires, qui sont résumés dans un rapport intitulé [Ce que nous avons entendu](#).

Les partenaires communautaires ont accordé une grande priorité à la formation et à la mise en commun des ressources, à la promotion de la sensibilisation socioculturelle et de la connaissance de l'ETCAF, ainsi qu'au renforcement des capacités des personnes et des organisations fournissant des services aux personnes atteintes de l'ETCAF. Les partenaires communautaires ont également souligné l'importance de lutter contre la stigmatisation et de promouvoir la dignité des personnes atteintes de l'ETCAF et de celles qui consomment de l'alcool pendant leur grossesse.

Les partenaires communautaires ont reconnu la valeur et l'effet positif des programmes existants de prévention de l'ETCAF au Manitoba et ont recommandé d'accroître la capacité et l'admissibilité des programmes afin de soutenir davantage de personnes dans tout le Manitoba. L'importance de fournir un soutien pertinent sur le plan culturel, en utilisant des approches ancrées dans les connaissances et les pratiques autochtones, a également été soulignée.

PARTIE III : Priorités stratégiques

La nouvelle Stratégie de prévention de l'ETCAF s'appuiera sur le succès des initiatives et des programmes existants de prévention de l'ETCAF du Manitoba. Un nouvel investissement dans la Stratégie de prévention de l'ETCAF sera axé sur la lutte contre les effets néfastes sur la santé et le bien-être auxquels sont confrontées de manière disproportionnée les personnes atteintes de l'ETCAF et les personnes qui consomment de l'alcool pendant leur grossesse. En accordant la priorité à la prévention « en amont », à l'intervention rapide et à l'augmentation des mesures de soutien pour atténuer les facteurs de risque, la Stratégie de prévention de l'ETCAF contribuera à améliorer les effets à long terme sur la santé et le bien-être « en aval » des Manitobains touchés par l'ETCAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Principes directeurs

La nouvelle Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF s'appuiera sur les quatre principes suivants :

Mettre en valeur les voix des personnes ayant vécu et vivant une telle expérience –

Donner la priorité aux points de vue des personnes qui ont consommé de l'alcool pendant leur grossesse, des personnes atteintes de l'ETCAF, ainsi que de leurs familles et communautés. Les personnes ayant vécu et vivant une telle expérience seront reconnues comme les experts, et leurs points de vue et contributions seront reflétés dans la prise de décisions, l'élaboration de programmes, les messages publics, la recherche et l'évaluation.

Promouvoir la réconciliation et accroître la prestation de services dirigée par les Autochtones –

La nouvelle Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF donnera suite aux appels à l'action no 33 et no 34 de la Commission de vérité et réconciliation. Les peuples autochtones sont représentés de manière disproportionnée parmi les personnes bénéficiant des programmes de prévention de l'ETCAF et de soutien en la matière au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba renforcera ses relations avec ses partenaires autochtones et assurera une participation significative à la prise de décisions afin d'améliorer et d'accroître la prestation de services de prévention de l'ETCAF et de soutien en la matière dirigée par les Autochtones.

Le gouvernement du Manitoba continuera de soutenir le Cercle des aînés de la Stratégie de prévention de l'ETCAF, un groupe d'aînés, de gardiens du savoir et de grands-parents autochtones qui se réunissent régulièrement pour orienter le travail de la Stratégie de prévention de l'ETCAF.

Assurer la qualité des services – Développer et élargir les initiatives de prévention de l'ETCAF en utilisant la recherche et l'évaluation des principes des meilleures pratiques. Fournir aux prestataires de services la formation, les ressources et le financement dont ils ont besoin pour offrir des services de haute qualité, tenant compte de l'ETCAF.

Réduire la stigmatisation et promouvoir la dignité – Reconnaître que la stigmatisation et le jugement créent des obstacles pour les personnes atteintes de l'ETCAF et les personnes qui consomment des substances pendant leur grossesse pour accéder au soutien et aux services. La promotion de la dignité doit être une priorité dans les efforts de sensibilisation, de prévention et de soutien concernant l'ETCAF.

Objectifs

La nouvelle Stratégie de prévention de l'ETCAF mettra l'accent sur l'amélioration des effets pour les personnes atteintes de l'ETCAF, leurs familles et les personnes qui consomment des substances pendant leur grossesse. Cet objectif sera atteint grâce à des initiatives nouvelles et élargies qui visent à atteindre les objectifs suivants :

- 1) Sensibilisation communautaire :** Créer des partenariats avec les réseaux communautaires pour mettre en commun des informations précises et non stigmatisantes sur l'ETCAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse, en mettant en valeur les voix des personnes ayant vécu et vivant une telle expérience. Le soutien à une formation et à une mise en commun des informations inclusives et pertinentes sur le plan culturel augmentera la capacité des soignants et des fournisseurs de services à soutenir efficacement les personnes atteintes de l'ETCAF et les personnes qui consomment des substances pendant leur grossesse.
- 2) Mesures de soutien globales pour les femmes enceintes et leurs familles :** Réduire la consommation d'alcool pendant la grossesse et le risque d'ETCAF en offrant des mesures de soutien globales aux femmes enceintes qui consomment des substances pendant leur grossesse et à leurs familles. Les services de prévention de l'ETCAF adopteront une approche facile d'accès, tenant compte des traumatismes, fondée sur le plan culturel et axée sur la réduction des méfaits. Ces services collaboreront avec d'autres fournisseurs de services de santé et sociaux pour accroître l'accès aux soins de santé prénatale, au soutien parental et aux services de lutte contre la toxicomanie, améliorant ainsi les effets à long terme sur la santé et le bien-être pour les personnes enceintes à risque et les parents.
- 3) Augmenter les services de soutien spécialisés tout au long de la vie :** Améliorer l'accès rapide aux services de diagnostic de l'ETCAF et aux mesures de soutien en la matière grâce à une capacité et une disponibilité accrues des programmes dans tout le Manitoba. La nouvelle Stratégie de prévention de l'ETCAF augmentera et améliorera les services de soutien complets pour les enfants, les jeunes et les adultes atteints de l'ETCAF et leurs familles, en comblant les lacunes en matière de services dues à la capacité des programmes, à l'admissibilité et/ou à la zone géographique de service.

Les initiatives de prévention de l'ETCAF réduiront le risque d'effets néfastes futurs en offrant un soutien familial, une prévention de la criminalité et de la victimisation, des mesures de soutien à l'éducation et à l'emploi, des services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie ainsi qu'un soutien au logement. Ces mesures de soutien amélioreront les effets à long terme tels que la sécurité publique, la réussite scolaire, la santé mentale, l'emploi, la stabilité du logement, le bien-être familial et l'accès aux services de santé et sociaux.

FASD program evaluation will measure these objectives as applicable; the government of Manitoba will use this data to inform FASD policy and program development.

PARTIE IV : Conclusion et prochaines étapes

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement du Manitoba continuera d'élaborer des initiatives et des programmes de prévention de l'ETCAF pour répondre aux priorités stratégiques. Le Manitoba continuera de collaborer avec les partenaires communautaires, notamment les personnes ayant vécu et vivant une telle expérience, les aînés et les gardiens du savoir autochtones, les fournisseurs de services et les coalitions concernant l'ETCAF dans tout le Manitoba.

La nouvelle Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF répond aux besoins des Manitobains touchés par l'ETCAF et la consommation de substances pendant la grossesse en mettant en valeur les voix des personnes ayant vécu et vivant une telle expérience, en promouvant la réconciliation et en accroissant la prestation de services dirigée par les Autochtones, en assurant la qualité des services, en réduisant la stigmatisation et en promouvant la dignité. Le fait d'investir « en amont » dans la sensibilisation communautaire, dans des mesures de soutien globales pour les femmes enceintes et leurs familles et d'accroître les services de soutien spécialisés pour les personnes atteintes de l'ETCAF tout au long de leur vie améliorera les effets pour les personnes touchées par l'ETCAF et la consommation de substances pendant leur grossesse.

Avez-vous des questions?

Écrivez à FASDInfo@gov.mb.ca.

La présente publication est offerte en d'autres formats, sur demande.

Références bibliographiques

1. Flannigan, K.; Unsworth, K.; Harding, K. (juillet 2018). [The Prevalence of Fetal Alcohol Spectrum Disorder](#) (document de fond). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
2. Watkins, T.; Wolfson, L.; Cook, J. (mars 2024). [The Prevalence of Alcohol Use During Pregnancy in Canada](#) (document de fond). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
3. Ruth, C.; Brownell, M.; Isbister, J.; MacWilliam, L.; Gammon, H.; Singal, D.; Soodeen, R.; McGowan, K.; Kulbaba, C.; Boriskewich, E. (2015). [Effets à long terme du programme de mentorat Nouveau regard du Manitoba : Une analyse statistique comparative](#). Winnipeg (Manitoba) : Centre manitobain des politiques en matière de santé.
4. Wolfson, L.; Harding, K.; Poole, N. (mai 2019). [The Role of Partners in Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention](#) (document de fond). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
5. Wolfson, L.; Harding, K.; Pepin, K. (février 2023). Gap Analysis: [Human Trafficking and Fetal Alcohol Spectrum Disorder](#) (document de fond). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
6. Flannigan, K.; McMorris, C.; Ewasiuk, A.; Badry, D.; Mela, M.; Gibbard, W.B.; Unsworth, K.; Cook, J.; Harding, K.D. (mai 2002). [Suicidabilité et facteurs associés chez les personnes évaluées pour les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale de durée de vie au Canada](#). La Revue canadienne de psychiatrie, 67(5).
7. Pei, J.; Flannigan, K.; Keller, S.; Stewart, M.; Johnson, A. (août 2018). [FASD and the Criminal Justice System: A Review](#) (document de fond). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
8. Pei, J.; Carlson, E.; Poth, C.; Joly, V.; Patricny, N.; Mattson, D. (2018). [Creating Intersections: A Systematic and Person-Centred Harmonizing Framework for Housing Individuals with Fetal Alcohol Spectrum Disorder](#). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, en collaboration avec l'Université de l'Alberta.
9. Badry, D.; Harding, K. (janvier 2020). [Fetal Alcohol Spectrum Disorder and Child Welfare](#) (document de fond). Réseau de recherche canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.